

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 30 mai 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier
Madame Ginette Lamoureux

Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Lucienne Fortin
Madame Johanne Bonenfant

Absente La conseillère madame Suzanne Gorley

Un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Julie Paiement, Patricia Dionne et Valérie Michaud

Messieurs Gaston Guindon et Luc Gendron

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Sujets et documents le cas échéant**
 - 3.1 Acceptation de la soumission pour déneigement des chemins municipaux
 - 3.2 Acceptation de la soumission pour balayage et ramassage des chemins municipaux
 - 3.3 Extension du contrat de monsieur Gabriel Blais
 - 3.4 Résolution d'acceptation du programme d'aide à l'entretien du réseau local
 - 3.5 Engagement temporaire pour entretien du Centre Jean-Guy Prévost
 - 3.6 Assemblée générale du Réseau Biblio tenue le 11 juin à Notre-Dame-de-la-Salette
 - 3.7 Achat de matériaux pour buts de soccer (filet, fer et peinture)
 - 3.8 Ordinateur pour info touristique et salle de conférence
4. **Parole au public**
5. **Levée de l'assemblée**

2011-E-3005-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- E-3005-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- E-3005 - 03

Déneigement des chemins municipaux

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver, et à la date prévue pour l'ouverture des soumissions, la municipalité avait reçu deux soumissions, soit une de Legault & Frères Inc. et Excavation D. Richard & Fils Inc.

Après analyse de chacune des soumissions, il est apparu que celle déposée par Excavation D. Richard & Fils Inc. n'était pas accompagnée de tous les documents requis par l'appel d'offres. La municipalité est tenue par la loi, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Donc après analyse des coûts de la soumission conforme présentée par Legault & Frères Inc, il est proposé par la conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier que la municipalité fera le déneigement de ses chemins en régie interne.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-E-3005-04

Acception de la soumission pour le balayage et ramassage des chemins municipaux

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres sur invitation pour le nettoyage et le ramassage printanier des chemins municipaux, et à la date prévue pour l'ouverture des soumissions, la municipalité avait reçu deux soumissions une au nom de Judith Langevin et l'autre au nom de Stéphane Lajeunesse.

Après analyse de chacune des soumissions, il est apparu que celle déposée par Stéphane Lajeunesse était la plus basse et accompagnée de tous les documents requis par l'appel d'offres.

En conséquence, il est proposé par la conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin et il est résolu que le contrat sera accordé à monsieur Stéphane Lajeunesse.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-3005-05

Reconduction du contrat de travail de monsieur Gabriel Yoland Blais

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le contrat de monsieur Gabriel Yoland Blais soit reconduit pour une durée déterminée du 1^{er} juin 2011 au 30 septembre 2011 inclusivement.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-3005-06

Demande de modifications dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

Considérant que la municipalité de Grand-Remous a reçu une aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

Considérant que la municipalité désire modifier la répartition des coûts annuels et ajouter des travaux à effectuer sur nos chemins municipaux;

En conséquence, la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu de demander au ministère des Affaires Municipales et des Régions, d'accepter la nouvelle grille : Estimé des coûts version deux (2) pour les années 2011, 2012 et 2013.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux et le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistrent leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011 -E-3005-07

Demande de subvention du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que les chemins Bourque et Quatre Pattes soient dans la demande de subvention du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-E-3005-08

Acceptation d'une lettre de démission

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu d'accepter la lettre de démission de madame Nicole Gagnon à titre de préposée à l'entretien. Une lettre de remerciement lui sera envoyée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-3005-09

Offre d'emploi pour l'entretien du Centre Jean-Guy Prévost

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité affichera un offre d'emploi à l'interne. Si aucun employé ne démontre un intérêt, la municipalité ira en appel d'offres par circulaire pour recruter une personne pour l'entretien du Centre.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-3005-10

Assemblée générale du Réseau Biblio Outaouais

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la bibliothécaire madame Lise Fraser est autorisée à assister à l'assemblée générale du Réseau Biblio Outaouais qui se tiendra le 11 juin 2011 à Notre-Dame-de-la-Salette.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-3005-11

Transfert d'ordinateur pour bureau municipal

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité demandera un estimé de transfert des anciens ordinateurs de la bibliothèque au bureau municipal.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 25

011- E-3005- 12

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu à 19 heures 40 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale